

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATEGORIE « A1, A2 » DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation théorique

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) est suivie via Internet avec le PASS ROUSSEAU et le livre de code fourni à l'inscription.

La formation théorique porte sur :

- Dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers
- Réglementation générale et divers
- Eléments mécaniques liés à la sécurité
- Equipements de protection et autres éléments de sécurité des véhicules
- Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

La formation pratique

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

Quatre compétences principales sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

MAITRISER le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	APPREHENDER la route dans des conditions normales	CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique
Connaitre les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte	Evaluer et maintenir les distances de sécurité	Suivre un itinéraire de manière autonome
Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation	Croiser, dépasser être dépassé	Préparer et effectuer un voyage longue-distance en autonomie
Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire	Adapter l'allure aux situations	Passer des virages et conduire en déclivité	Connaitre les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
Démarrer et s'arrêter	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité	Connaitre les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie	Faire l'expérience des aides à la conduite (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...)
Doser l'accélération et le freinage à diverses allures	Tourner à droite et à gauche en agglomération	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide	Avoir de notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
Utiliser la boîte de vitesses	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense	Pratiquer l'éco conduite
Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire	S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau	Connaitre les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.	
Regarder autour de soi et avertir			
Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité			

Chaque compétence et sous-compétence seront traitées en abordant les points suivants :

- le pourquoi ;
- le comment ;
- les risques ;
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ;
- l'auto-évaluation.

PROGRAMME DE FORMATION DE SEPT HEURES POUR LA CONDUITE DES MOTOCYCLETTES LÉGÈRES ET DES VÉHICULES DE LA CATÉGORIE L5E

La formation théorique

Durée : 2 heures

L'objectif de cette phase formation est de permettre au futur conducteur de motocyclette légère et de véhicule de la catégorie L5e :

- D'analyser les accidents les plus caractéristiques impliquant ces types de véhicules ;
- D'appréhender les situations délicates d'utilisation de ces véhicules, par exemple :
 - conduire sous la pluie ;
 - Circuler de nuit ;
 - anticiper et détecter les dangers ;
- De connaître l'expérimentation et les règles encadrant la circulation inter-files des motocyclistes ;
- de savoir se rendre détectable ;
- D'être sensibilisé à l'importance de s'équiper de vêtements protecteurs (casque à la bonne taille et attaché, gants, pantalon, blouson avec dorsale, chaussures montantes) ;
- D'être conscient du rôle de l'infrastructure routière sur les accidents des deux-roues et trois-roues :
 - Connaître les risques concernant l'adhérence : goudron, peintures et plaques métalliques au sol, ralentisseurs, gravillons... ;
 - Connaître les conséquences physiques et physiologiques des chocs sur les équipements de la route, même à basse vitesse.

La formation hors circulation

Durée : 2 heures

L'objectif de cette phase de formation est de permettre au futur conducteur de motocyclette légère et de véhicule de la catégorie L5e de :

- découvrir le véhicule et effectuer les vérifications indispensables (huile, pression et usure des pneumatiques, poignée de gaz, système de freinage) ;
- démarrer et s'arrêter :
 - Position de conduite ;
 - équilibre et répartition du poids du corps ;
 - monter et rétrograder les vitesses (le cas échéant) ;
- savoir freiner à allure faible (répartition du freinage entre l'avant et l'arrière) ;
- appréhender les manœuvres de freinage et d'évitement ;
- tourner, en inclinant le véhicule (le cas échéant) — importance du regard ;
- tenir l'équilibre à allure lente et normale en fonction des caractéristiques du véhicule :
 - Avec et sans passager ;
 - En ligne droite et en virage

La formation en circulation

Durée : 3 heures

Sont abordés les thèmes suivants :

- sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et quadricycles légers à moteur et aux cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules ;
- la vitesse et ses conséquences (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage) ;
- échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse ;
- échanges sur les situations vécues en première partie de conduite en circulation

PROGRAMME DE FORMATION DE SEPT HEURES POUR LA PASSERELLE A2 VERS A

La formation théorique

Durée : 2 heures

L'objectif de cette phase formation est de permettre au futur conducteur d'une moto de plus de 35Kw (47.5 ch) :

- D'analyser les accidents les plus caractéristiques impliquant ces types de véhicules.
- D'appréhender les situations délicates d'utilisation de ces véhicules, par exemple :
 - conduire sous la pluie.
 - Circuler de nuit.
 - anticiper et détecter les dangers.
- De connaître l'expérimentation et les règles encadrant la circulation inter-files des motocyclistes ;
- de savoir se rendre détectable.
- D'être sensibilisé à l'importance de s'équiper de vêtements protecteurs (casque à la bonne taille et attaché, gants, pantalon, blouson avec dorsale, chaussures montantes).
- D'être conscient du rôle de l'infrastructure routière sur les accidents des deux-roues.
- Connaître les risques concernant l'adhérence : gasoil, peintures et plaques métalliques au sol, ralentisseurs, gravillons...
- Connaître les conséquences physiques et physiologiques des chocs sur les équipements de la route, même à basse vitesse.

La formation hors circulation

Durée : 2 heures

L'objectif de cette phase de formation est de permettre au futur conducteur d'une moto de plus de 35Kw (47.5 ch) :

- découvrir le véhicule et effectuer les vérifications indispensables (huile, pression et usure des pneumatiques, poignée de gaz, système de freinage) ;
- démarrer et s'arrêter ;
- Position de conduite ;
- équilibre et répartition du poids du corps ;
- monter et rétrograder les vitesses (le cas échéant) ;
- savoir freiner à allure faible (répartition du freinage entre l'avant et l'arrière) ;
- appréhender les manœuvres de freinage et d'évitement ;
- tourner, en inclinant le véhicule (le cas échéant) — importance du regard ;
- tenir l'équilibre à allure lente et normale en fonction des caractéristiques du véhicule :
 - Avec et sans passager ;
 - En ligne droite et en virage.

La formation en circulation

Durée : 3 heures

Sont abordés les thèmes suivants :

- sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des motos de plus de 35Kw (47.5 ch) et aux cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules ;
- la vitesse et ses conséquences (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage) ;
- échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse ;
- échanges sur les situations vécues en première partie de conduite en circulation

PROGRAMME DE FORMATION À LA CATEGORIE « AM » DU PERMIS DE CONDUIRE

L'enseignant de la conduite et de la sécurité routière adapte les contenus de la formation à l'option choisie par l'élève : cyclomoteur ou quadricycle léger à moteur.

La formation pratique hors circulation

Durée : 2 heures

Elle doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences suivantes :

- Les équipements indispensables à la conduite d'un cyclomoteur — leurs rôles ;
- La connaissance des principaux organes du véhicule (cyclomoteur ou quadricycle). Savoir effectuer les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité ;
- La maîtrise technique du véhicule hors circulation.

1. Les équipements — Leurs rôles

Le port obligatoire du casque. Son rôle : protection en cas de chutes et de chocs. Le choix d'un casque adapté. L'utilisation, le réglage et l'entretien du casque.

Le port obligatoire de la ceinture de sécurité. Son rôle en cas de chocs.

Les vêtements adaptés : combinaison ou blouson en cuir ou veste épaisse, pantalons épais, bottes ou chaussures fermées et montantes, gants. Leurs rôles : protection en cas d'intempéries, de chutes (brûlures) et détectabilité de jour et de nuit.

2. La découverte des principaux organes du véhicule — Les contrôles indispensables à l'entretien et au maintien de la sécurité

Le tableau de bord : compteurs, voyants, témoins.

L'éclairage : savoir vérifier la propreté et le fonctionnement des feux avant chaque départ. Savoir régler la hauteur du projecteur.

Les freins : en fonction du type de freins, à tambour ou à disque, savoir contrôler l'usure éventuelle, régler le câble ou contrôler le niveau de liquide de freins.

Les pneumatiques : contrôle de la pression et des flancs du pneumatique.

La chaîne : savoir vérifier la tension et le graissage.

L'huile moteur : connaître l'emplacement, savoir vérifier le niveau et rajouter de l'huile si nécessaire.

Batterie : savoir la brancher et connaître les dangers inhérents aux véhicules électriques.

Le carburant : connaître l'emplacement et savoir vérifier le niveau.

La pré signalisation en cas de panne.

3. La maîtrise du véhicule hors circulation

La position de conduite (bras, dos, jambes, pieds et mains) — Le réglage du/des rétroviseur(s).

Pour le quadricycle : réglage du siège, du volant et des rétroviseurs.

La mise en marche, le démarrage et l'arrêt du véhicule.

Pour les cyclomoteurs : le maintien de l'équilibre et de la stabilité en ligne droite (exercices sans et avec passager).

Le ralentissement, le freinage et l'immobilisation du véhicule — Pour les cyclomoteurs, le maintien de l'équilibre et de la stabilité.

Tourner à droite et à gauche, réalisation de virages et demi-tours (importance du regard). Pour les cyclomoteurs, exercices sans et avec passager. Maintien de la stabilité.

Réaliser des manœuvres de freinage et d'évitement.

La formation pratique en circulation

Durée : 5 heures de conduite effective par élève

Pour chacune des compétences à développer, le formateur devra insister sur l'importance :

- de l'utilité et du respect de la règle ;
- de la prise d'information, de la communication et du partage de la route avec les autres usagers ;
- des facteurs et de la prise de conscience des risques.

Le module en circulation doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences suivantes :

Démarrer le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation :	— s'insérer en sécurité dans la circulation ; — prendre en compte la vitesse des autres véhicules et s'assurer d'être bien vu
Ralentir et immobiliser le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter :	— freinage et, pour le cyclomoteur, maintien de la stabilité ; — arrêt et départ en circulation (feux, stop...) ; — ralentir pour quitter la circulation et s'arrêter.
Rechercher les indices utiles : signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers.	
Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées (autres usagers, configuration des lieux, visibilité...).	
Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances.	
Négocier un virage.	
Choisir la position sur la chaussée :	— en ligne droite, virage, en situation de croisement ou de dépassement ; — en tenant compte de la signalisation verticale et horizontale (marquages au sol, voies réservées...) ; — en intégrant les particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds (gabarit, angles

	morts...).
Franchir les différents types d'intersections :	— détecter et identifier le type d'intersection ; — évaluer la visibilité ; — adapter sa vitesse ; — respecter les règles relatives aux ordres de passage ; — s'arrêter, le cas échéant, et repartir ; — dégager une intersection.
Changer de direction :	— avertir de son intention ; — se placer. Tenir compte des particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds (gabarit, angles morts...) ; — adapter sa vitesse ; — respecter les règles de priorité ; — dégager l'intersection.

Sensibilisation aux risques

Durée : 1 heure

Afin d'être pleinement bénéfique aux élèves, cette séquence doit être organisée entre les séquences 2 et 4 précitées.

Sont abordés les thèmes suivants :

- sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et quadricycles légers à moteur et aux cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules ;
- la vitesse et ses conséquences (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage) ;
- échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse ;
- échanges sur les situations vécues en première partie de conduite en circulation.

